

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 41

Artikel: L'exposition des tableaux de M. Ch. Gleyre
Autor: J.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182901>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

L'exposition des tableaux de M. Ch. Gleyre.

Décrile après boire par M. le municipal Foideveau, membre laïque du conseil de paroisse, sous-inspecteur de montagnes, etc., etc.

Si la lune eût brillé le samedi 12 septembre, elle aurait éclairé un singulier spectacle. Trainé par un cheval assez vigoureux, quoique un peu mou, un char à bancs montait lentement la route qui mène au village de X. La bête, comme les Israélites du temps des Juges, faisait ce qui lui semblait bon, c'est-à-dire qu'elle se prélassait, tirant à droite, revenant à gauche, secouant la crinière, relevant la queue, et surtout se gardant bien de trotter. Sa charge était pourtant assez lourde ; sans compter quatre ou cinq porcelets, protégés par une claie, elle avait l'honneur de conduire au domicile conjugal le municipal Foideveau, homme puissant en épaules et en bedaine, qui semblait plongé dans une philosophique méditation. Ses mains, distraites,

Sur la jument laissaient flotter les rênes.

La tête baissée, il allait deçà, delà, suivant les mouvements du char, et laissait échapper des propos incohérents. Les mérinos..... Minerve..... la grande prime de 2 fr. 50. — Divicon..... Croisé anglais, etc., etc.

Dix heures étaient depuis longtemps sonnées et *rabattues* lorsqu'il arriva devant chez lui. L'ègue s'arrêta, tandis que le municipal continuait à osciller machinalement comme le pendule d'une horloge.

Il oscillerait probablement encore aujourd'hui, si M^{me} Jeannette Foideveau, une lampe à la main, n'eût entr'ouvert la porte de la maison et demandé :

— Jean-Daniel, est-ce toi ?

— Sapho, répondit le syndic.

— Que dis-tu ?

Et M^{me} la *municipale*, sans attendre plus longtemps, s'approcha de son époux, qu'elle secoua énergiquement.

— Tiens, la Jeannette ! Je suis arrivé. Si l'on peut croire !

Alors Jean-Daniel ouvrit les yeux, descendit avec précaution, ainsi que doit faire un fonctionnaire public, détela sa bête aidé du concours bienveillant de Jeannette, hébergea ses porcelets, remisa son char et, non sans quelque timidité, comparut devant son juge domestique.

— Tu reviens dans un bel état ! Ces hommes, ça ne peut pas aller au marché sans boire comme des trous...

— Vois-tu Jeannette, les amis ! Et puis quand on est municipa, on est bien obligé... On ne sait pas... D'ailleurs j'ai tant vu de choses, de drôles de choses..... Jeannette, ne te fâche pas. Je vais te raconter comme tout ça est allé.

— As-tu vendu nos pommes de terre ?....

— Oui, oui, à n'un bon prix. Je te montrerai l'argent et les caïennets aussi.

— On les verra demain.

— Soigne-ça, dit Daniel, en lui remettant une bourse de peau fort bien garnie. A présent, écoute.

Quand j'ai eu vendu les *truffes* et acheté les petites bêtes, il a bien fallu aller boire bouteille avec le marchand, qui était de Savigny. Bon ! nous entrons au Café Vaudois : faut-il pas que je rencontre là un collègue, un autre municipa. Bon ; nous *rebutons* une bouteille. Moi qui savais qu'il y avait à la Grenette une exposition de petites bêtes, j'aurais bien voulu les quitter ; pas moyen. Enfin je sors ; à propos, j'ai vendu à ce municipa le tas de *bument* qu'il est dernier la maison ; il viendra le chercher. Voilà qu'en sortant, sans penser à rien, au lieu d'aller à la Grenette, je tire à droite ; je vois sur une belle porte : *Exposition* ; voilà mon affaire, que je dis, j'entre ; on me donne une carte d'entrée, c'est-à-dire non, on ne me donne pas ; je l'ai bel et bien payée.

— Combien ?

— Un franc.

— Tu devrais avoir honte, Daniel, un franc !

— J'étais là ; tu comprends, un municipa, pas moyen de reculer.

Voilà qu'un Monsieur bien habillé me dit :

— Monsieur, on n'entre pas avec un fouat.

— Mon escourgeat ! n'ayez pas peur ; je ne veux pas accueillir.

— C'est égal ; il faut le poser. On me l'enfile dans une machine qui était là. — Montez maintenant, qu'on me dit. — Monter ! où diantre les a-t-on fourrés, ces caïennets ? que je me pense. Bref, je monte, qu'est-ce que je vois ? rien que des *potrais* partout et un tas de Messieurs et de Dames qui avaient l'air de regarder. Ma foi ! je fais comme les autres. Je regarde. Il y avait là un grand *potrai*. Oh ! une grande gaillarde toute *pillette* qui mettait de l'huile

à n'un craizu ! Alors je me suis rappelé que je suis magistrat, et j'ai dit à un Monsieur barbu tout près de moi : — On permet cela ici ! Ah ! si c'était dans ma commune, il y a longtemps que j'aurais envoyé l'huissier ôter cette *maunette*. — C'est un sujet de l'antiquité, qu'il me répond. — Ah ! bien, nous appelons ça tout autrement chez nous. L'antiquité ! Ça fait donc que tous les jours je m'asseie sur l'antiquité. — Vous ne comprenez pas, qu'il me dit : ce tableau représente le coucher de Sapho ; voyez, c'est écrit dessous : cette Sapho était une femme illustre. — Mais, Monsieur, elle était bien mal élevée ; pas le moindre *gredon*. Je passe plus loin : *Pantet* ! Un grand flibustier qui se sauve, parce qu'une douzaine de femmes lui courent après pour lui prendre sa belle chemise rouge ; il a bien trop peur ; ce n'est pas moi qui me sauverais comme ça quand on voudrait m'ôter mon *blanchet* ; je vous leur flanquerais une volée qui leur en ôterait l'envie. — Ça fait que je commençais à regretter mon franc. — Il y avait encore une grande femelle toute *machurée* ; et puis, ah ! ça, par exemple, c'est beau, les *Bernois passant sous le joug* ; je leur z'ai fait le poing, à ces canailles ; comme ils ont l'air penaud, quand notre brave Divicon, un bon Vaudois, celui-là, te leur fait courber le *cotzon*, que les bouèbes se moquent d'eux, et que les filles leur font la *potte*.

Moi je passe encore devant plusieurs antiquités, et je reviens à un potrai, qu'il est là-haut chez nous dans la salle, mais tout autrement : l'*Enfant prodigue*. Celui de Lausanne n'a, pardieu ! pas un fil sur le corps, et point de caïons, tandis que le nôtre. ... Je regrettais toujours plus mon franc. — Un peu plus loin c'était quatre luronnes, qui regardaient boire un cabri ; il y en avait même une qui sifflait comme je fais quand je mène l'égue à la fontaine. De l'autre côté, un gros papa avec une bobine, quoi, une horreur ! et la mama avec le petit sur les genoux. Et puis, un tas de têtes ; je n'ai reconnu personne, il n'y avait pas de nom dessous. Tout ça m'a embêté, et m'a foi je suis sorti, et je suis allé tout de bon à la Grenette. Je te raconterai ça demain ; ce soir, je ne sais pas, mais je suis comme qui dirait un peu pesant ; ces potrais vont me courir après toute la nuit.

Le sommeil du municipal fut-il paisible ? nous n'oserions l'affirmer, après les émotions de la journée.

J. B.

Coumin lé dzins de Losena tsassont lé tassons.

Clliâo pourro tasson sont bin pertot tatsi. — Po la penna, po la tsai, po la pè, po le pai, tsacon sé mécllié dé lé tiâ.

Avoué tot cin sont adè mépresî. L'ant robâ dai premiau dé cé, l'ant medzî dai resin dé lé, se bin que po dai bité fâlê, lé fant pllie nairé que dào tserbon.

Mâ, vo sèdé prâo lo ditton : « Quand on in vâo à n'on tsin, on dit que l'est inradzî. »

Tantia que ia quoquié tin, quand lai avai cllia granta tchertâ su la tsai, trai gaillâ dé Losena, que sé promenâvon su lé mont dé Pully, avion vu on tasson s'infattâ din onna vilhe regola, clliousa d'on bet qu'étaï déso on tsemin.

Po noutré trai tâta-dzenelhe, qu'avion djonnâ la tsai prâo grand tin, lo tasson fut binstout dzudzi : lo falliai tiâ.

« Qu'a tot fam tot pan. »

Mâ po lo tiâ falliai l'avai et s'étaï fourrâ ao fin fond dé son perte, dé io la metsance ne l'arai pas fê sailli.

L'est bon. Von dai tassonai va tsertsi onna granta sacosaira (1) po lo fourguenâ, du tin que lé dou z'autro sé veillivont la bîta, ion avoué on petsâ, l'autro avoué on attrin.

Toparai lo tasson que chintai la malapanâ ne saillivé pas. De tin z'in tin quand l'étaï trâo ponsenâ, bourravé la sacosaira, et l'homme que la tennai, rebattavé din lo terrau.

To cin né servessai dé rin, pa mé que dé socllia din on violon po lo fêrê djuî.

A cè momint, lé trai tsachâo ffront n'a consurta.

Yon voliai alluma dào fû din lo perte, on outro voliai liettâ onna rappa dé resin ao bet dé la sacosaira, po atteri lo tasson, mâ lo troisiêmo, lo pllie fin dé la binda, l'ao dese :

— Petit meti qué tot cin, attindé-vo vai ! Tsouhi-vo la bîta, ie vu prâo trovâ cin que faut.

Adon s'in va tsi on martsau, et trâové din la vilhe ferraille, on crouie attrin à dûé dints. Fâ mailli clliâo dints po fêrê on uti coumin lé tire-ballé dai fusi à frotta.

Revint, l'inmandzé se n'arma à la sacosaira, et se bet' à verî, toton que se l'avai voliu deboutsî n'a botolhe. Quand l'eut prâo verî, lo pourro tasson sé trovavé agreppâ.

Adon, lé trai luron, s'appleyont insimbllo po trevougni, l'aminont la bîta qu'étaï preissa pai lé pâi que s'étion invortolhi à l'entor dào tire-boutson.

Dou coup dé petsâ su la tita et tot étaï de.

Po lo partadzo l'ant fê trai butsé : la pllie granta devessai avai la tsai, la maitenaire (2) : la pè, et la pllie courta : la penna.

Quand l'ant z'u mazallâ (3) la bîta, ne sont pas z'u sé bragâ dé cllia pararda ao gabelou. Cè qu'a z'u la pè l'a vindia po lo musé, po qu'on pouissé vouait lo tasson in mimo tin que l'esqueletta !

L. C.

Notes historiques

sur les systèmes électoraux nés des diverses CONSTITUTIONS qui ont régi notre canton dès 1798 à aujourd'hui.

Ensuite de l'intervention française, en 1798, la

(1) Sacosaira : mot à mot secoueuse, grande perche pour abattre les fruits.

(2) La moyenne, celle du milieu.

(3) Couper en morceaux, comme on le fait dans les ménages, pour mettre à la cheminée.